

Participation de l'Apur à la 7^e Enquête Régionale sur l'Emploi

Décembre 2001

PARTICIPATION DE L'APUR A LA 7^{EME} ENQUETE REGIONALE SUR L'EMPLOI

1. Objectifs généraux des Enquêtes Régionales sur l'Emploi et préparation de la 7^{ème} Enquête.

1.1. Objectifs

L'E.R.E. permet de disposer de statistiques sur l'emploi salarié public et privé au lieu de travail, à l'échelon géographique le plus fin (l'adresse dans la plupart des cas, la commune pour le secteur public). Ces activités, localisées géographiquement, sont exprimées au niveau de la N.A.F. 700. Cette enquête est appréciée par les acteurs locaux, car elle est la seule source à proposer ces informations à ce niveau de détail, pour les secteurs public et privé, à un rythme inter censitaire et rapproché (tous les 3-4 ans environ), et en évitant l'écueil de « l'effet de siège » (regroupement de tous les effectifs d'une entreprise dans un seul établissement). L'E.R.E. est donc un instrument d'amélioration de la connaissance du tissu productif régional et de sa répartition. La régularité des enquêtes et la permanence de leur méthode permettent de porter un regard historique sur les évolutions de l'emploi.

1.2. Préparation de la 7^{ème} E.R.E.

C'est cette appréciation positive qui a conduit le club des utilisateurs de l'Enquête Régionale sur l'Emploi à souhaiter renouveler l'opération. Cette demande a reçu un avis d'opportunité du C.R.I.E.S.. Par ailleurs, l'E.R.E. a obtenu un label d'intérêt général de la part du C.N.I.S..

Une concertation a été lancée dès le début de l'année 2001 entre les différents partenaires de l'ERE afin d'examiner les conditions d'élaboration de cette 7^{ème} enquête, les modalités de partenariat, et le coût de revient de l'opération.

Le partenariat est composé des organismes suivants : APUR, INSEE Ile de France, IAURIF, Conseil Régional Ile de France, Direction Régionale de l'Equipeement Ile de France, Ville de Paris. Une convention entérine ce partenariat.

Depuis la 6^{ème} E.R.E., la Direction Régionale de l'INSEE est chargée d'assurer la production de cette enquête, auparavant confiée à l'IAURIF, l'APUR et la D.R.E.I.F..

Le coût global de cette opération, comprenant la réalisation de l'enquête (achat de fichiers, enquête auprès de grands établissements), l'édition d'une brochure de cadrage et d'un CD-Rom, et la production d'un atlas de l'emploi, s'élève à 1 118 900 francs (170 575 euros).

Cette note présente les utilisations qui ont été faites de la 6^{ème} Enquête Régionale sur l'Emploi et l'état d'avancement de la 7^{ème} E.R.E.

2. Bilan de la 6^{ème} Enquête Régionale sur l'Emploi et de ses utilisations

2.1. Principaux enseignements tirés de l'exploitation des résultats

La 6^{ème} E.R.E. a été réalisée dans le courant de l'année 1998. Ses principaux résultats sont les suivants :

- L'Ile de France, avec 4,72 millions de salariés, gagne plus de 110 000 salariés entre 1995 et 1998, principalement au profit des départements de la grande couronne. Parmi ces emplois, 1,54 millions sont situés à Paris, soit un tiers de l'effectif régional. Au cours de la période 1995-1998, on observe une stabilisation de l'emploi à Paris, après une forte régression intervenue entre 1991 et 1995 : - 220 600 salariés ;
- Paris présente plusieurs spécificités par rapport à la banlieue, parmi lesquelles on peut retenir : un plus fort taux d'emploi féminin (49 % des postes sont pourvus par des femmes), une présence plus importante des fonctions tertiaires privées, et en particulier des activités financières, de l'hôtellerie-restauration, des activités immobilières, des services aux entreprises et de la recherche-développement, une centralisation de l'emploi public régional (un tiers des emplois publics sont situés à Paris) ;
- Entre 1995 et 1998, en s'appuyant sur l'observation des grands secteurs d'activités, la capitale gagne des emplois de services, mais régresse sur le plan de l'industrie, du commerce et du secteur public ;
- En terme de localisation, le tiers des emplois salariés parisiens est regroupé dans les 8^{ème}, 9^{ème} et 15^{ème} arrondissements. Cependant, on observe un rééquilibrage progressif de la distribution des activités dans la capitale au profit des arrondissements périphériques ; les 12^{ème}, 13^{ème} et 19^{ème} arrondissements, territoires favorisés par la réalisation d'opérations d'aménagement public de grande ampleur, ont connu une progression de leurs effectifs salariés entre les deux dernières enquêtes ;
- Les emplois liés à la fonction publique sont surtout concentrés sur la rive gauche (42 % de ces emplois), avec des répartitions inégales en fonction du type d'emplois : les emplois liés à la fonction publique d'Etat sont surtout présents dans les 7^{ème} et 15^{ème} arrondissements (20 % des agents travaillant à Paris) ; la fonction publique territoriale, deuxième employeur public à Paris, occupe 59 200 agents localisés pour un tiers d'entre eux dans les 4^{ème} et 12^{ème} arrondissements ; Plus du tiers des 50 500 agents hospitaliers travaillent dans les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements.

2.2. L'exploitation de l'E.R.E. par l'APUR

L'APUR a exploité les résultats de la 6^{ème} E.R.E. à travers deux études générales :

- Publication, en novembre 2000, d'une étude portant sur l'analyse des résultats de Paris ¹. Elle figurait au programme des études réalisées en 2000 pour le Conseil Régional d'Ile de France. Il s'agissait de compléter les travaux de l'INSEE et de l'IAURIF, en apportant un développement approfondi sur la capitale et les arrondissements qui la composent. Cette étude a fait l'objet d'une synthèse publiée à part ;
- Publication, en janvier 2001, d'une étude centrée sur les évolutions majeures de l'emploi salarié de 1995 à 1998 ².

L'E.R.E. trouve également son utilité dans des approches localisées :

- A l'occasion d'une étude sur les quartiers parisiens, l'APUR a procédé à la réalisation de nombreuses cartes, dont une carte de densité d'emplois à l'îlot et une carte de dominante emplois/habitat à partir de l'exploitation de la 6^{ème} Enquête Régionale sur l'Emploi. L'E.R.E. n'a pas été directement utilisable, car le fichier comporte des renseignements à l'adresse dans le meilleur des cas, à la commune par défaut. Or, à Paris, 12 300 établissements employant 540 800 salariés (35 % du total) n'ont pu faire l'objet d'une localisation plus fine que l'arrondissement lors de l'enquête. Il s'agit principalement d'établissements relevant du secteur public. L'APUR a donc mis en place une méthode d'affectation des adresses, qui a permis de parvenir à l'îlotage de 90 % des emplois salariés privés et publics. Ce traitement particulier du fichier a permis la réalisation d'une cartographie fine des volumes d'emplois à l'îlot, et une mise en évidence des îlots à dominante « emplois », des îlots à dominante « habitat » et des îlots « mixtes » ;
- Dans le cadre de l'étude « Tramway » engagée par l'APUR, une bonne connaissance des volumes, des densités et des taux d'emplois s'est avérée nécessaire pour apprécier les besoins en déplacement des résidents comme des actifs occupant un emploi dans les périmètres considérés ; là aussi, l'outil E.R.E. a justifié son intérêt ;
- L'E.R.E. alimente également les réflexions sur la préparation des documents d'urbanisme, en particulier le P.L.U. et le P.A.D.D..

¹ « Enquête Régionale sur l'Emploi 1998 », analyse des résultats de Paris. Novembre 2000

² « Principales évolutions de l'emploi salarié à Paris à partir des résultats de la 6^{ème} E.R.E. »

3. Etat d'avancement de la 7ème Enquête Régionale sur l'Emploi

3.1. Méthode

L'INSEE réalise l'opération de recensement de l'emploi francilien par appariement et exploitation de plusieurs fichiers :

- SIRENE
- ASSEDIC
- Déclaration Annuelle de Données Sociales
- Fichier de paye des Agents de l'Etat
- Fichier COLTER (enquête auprès des collectivités territoriales)
- Fichier de la fonction publique hospitalière

Pour les entreprises privées de moins de 100 salariés, l'effectif ASSEDIC est retenu.

Pour les entreprises de plus de 100 salariés, une enquête par voie postale est réalisée par l'INSEE. Concernant cette E.R.E., elle porte sur 1 600 entreprises du secteur privé et 190 établissements du secteur public (Ville de Paris, hôpitaux...).

Lors de la 6^{ème} E.R.E., l'échantillon portait sur les entreprises ayant au moins un établissement de 100 salariés ou plus en région Ile de France, soit environ 4 000 entreprises.

La réduction de l'échantillon répond à un souci de rationalisation de l'enquête. Il s'agit cette fois d'enquêter toutes les entreprises de plus de 100 salariés (y compris lorsque leurs établissements ont des effectifs inférieurs à 100), qui présentent des anomalies ou des aberrations à l'issue de la consolidation des différents fichiers.

La 7^{ème} E.R.E. portera sur des effectifs au 31 décembre 2000, ce qui correspond à une période de 3 ans par rapport à la précédente enquête.

3.2. Rôle de l'APUR et coût de l'opération

L'APUR participera au comité de pilotage, constitué des 6 partenaires, et chargé de suivre l'opération. Le comité se réunira au minimum une fois par trimestre.

L'atelier s'associera également aux étapes de validation des résultats et sera en charge de la rédaction de 8 chapitres de l'Atlas de l'Emploi, qui en comportera 30 au total.

L'APUR apporte une contribution financière à hauteur de 83 000 francs (12 646 euros).

3.3. Calendrier de réalisation et de diffusion

- L'enquête postale est aujourd'hui achevée et son taux de réponse après relance téléphonique est d'environ 60 % (pour mémoire, ce taux atteignait 70 % lors de la dernière enquête) ;
- L'intégration par l'INSEE des différents fichiers, en cours de réalisation, sera achevée à la fin de l'année 2001 ;

- La consolidation des données et leur validation auront lieu dans le courant du premier semestre 2002 ;
- Le fichier des établissements sera diffusé aux partenaires en juin 2002 ;
- Les travaux de rédaction et la publication des résultats seront engagés au cours du second semestre 2002 et achevés à la fin de celui-ci.

ANNEXES

- * Composition du partenariat et financement de l'enquête
- * Cartes : Densité d'emplois salariés à l'îlot
Occupation dominante population / emploi

Composition du partenariat et financement de l'enquête

La composition du partenariat est inchangée depuis la dernière enquête, mais la modalité d'intervention des partenaires et leur participation financière ont été revues.

Le coût de la 6^{ème} E.R.E. était de 1,131 million de francs.

Le coût de la 7^{ème} E.R.E. est estimé à 1,119 millions de francs (170 575 euros).

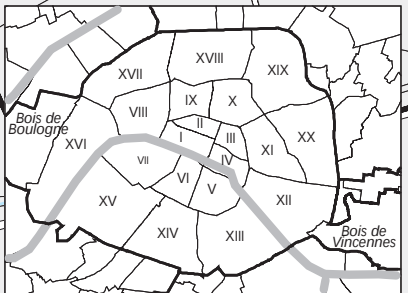
Lors de la 6^{ème} E.R.E. l'APUR apportait une prestation en nature équivalente à 70 000 francs pour son apport méthodologique. En 2000, l'APUR prendra en charge 7,4 % du coût financier de l'opération (soit 83 000 francs), ce qui comprend les apports en nature (validation, rédaction) et la prise en charge partielle des coûts externes : enquête, brochure de cadrage incluant un CD-Rom, atlas de l'emploi.

Financement de l'opération par les partenaires (en francs)

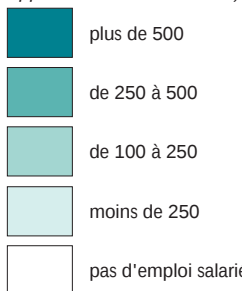
	Ensemble de l'opération			Quote part (*)	Contributions financières nettes
	Coût interne	Coût externe	Coût total		
INSEE	444 273	197 690	641 963	335 670	- 306 293
IAURIF	241 163	75 000	316 163	156 646	- 159 516
DREIF	66 990	0	66 990	156 646	89 657
APUR	73 689	0	73 689	156 646	82 958
Ville de Paris	20 097	0	20 097	156 646	136 549
Conseil Régional	0	0	0	156 646	156 646
TOTAL	846 211	272 690	1 118 901	1 118 901	0

(*) L'INSEE prend à sa charge 30 % du coût global de l'opération, les partenaires 14 % chacun.

DENSITÉ D'EMPLOIS SALARIÉS
Paris - 1999



Nombre d'emplois
salariés à l'hectare
(nombre d'emplois salariés
rapporté à la surface de l'îlot)



Source: Enquête Régionale
Emploi 1998 (INSEE, APUR,
DREIF, IAURIF), Sirene 2001
(INSEE)

Le fond de plan utilisé fait
apparaître en gris les emprises
des principaux équipements
et espaces verts.

OCCUPATION DOMINANTE
Population 1999 / Emploi salarié 1998
Paris

